



GRIMAULT

DISSANGIS


**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION (P.P.R.I.) DE LA VALLEE DU SEREIN**  
**COMMUNE DE MASSANGIS 1/2**  
**Cartographie des enjeux**

<b>Enjeux surfaciques et linéaires situés dans l'enveloppe inondable de l'axe de référence</b> Espaces agricoles, naturels et loisirs Espaces verts, sports et loisirs Espaces agricoles et naturels Zones d'habitations Habitat dense Habitat peu dense Habitat urbain Zones économiques Zone d'activité agricole Zone d'activité industrielle Zone d'activité commerciale Voies de circulation pouvant être coupées Départementales Communales et chemins Marqueurs de l'occupation des sols Surfaces bâties Surfaces toujours en eau Courbes de niveau 5m	<b>Enjeux ponctuels</b> Etablissement hospitalier Etablissement d'enseignement Camping Installation polluante Infrastructure d'assainissement Infrastructure pour l'eau potable Infrastructure pour l'énergie Infrastructure pour l'irrigation Infrastructure de télécommunication Infrastructure électrique Gare Patrimoine culturel Etablissement utile à la gestion de crise Autre établissement sensible à la gestion de crise Limites administratives Parcelles cadastrales Limites communales
--	--

Echelle 1:5 000  
 0 125 250 500 Mètres  
 Coordonnées géographiques exprimées en RGF93 / Lambert-93 - EPSG : 2154

Fonds cartographiques : BD Parcellaire®, BD Cartho®, BD Topo®, BD Alt®  
 Maître d'ouvrage : Direction Départementale des Territoires de l'Yonne  
 Maître d'oeuvre : SAFEGE Ingénierie Consoles  
 Vu pour être annexé à mon arrêté en date de ce jour  
 Auxerre, le 09 JAN. 2019  
 Le Préfet  
  
 Patrice LATRON

Direction Départementale des Territoires de l'Yonne - 3 rue Monge - BP79 - 89011 AUXERRE Cedex  
 Tél : 03.86.48.41.00 - www.yonne.gouv.fr